

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Professionnalité AS** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.AS1.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
9 ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT 2021 EE 2020, TP 2020

Semaine 8 à 22
Lundi et/ou Mardi

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Analyser la politique sociosanitaire et ses développements en cours
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'obtention et les prestations offertes par les assurances sociales (chômage, invalidité, perte de gain, maladie et accident)
- Analyser et évaluer les principes, l'organisation, les conditions d'octroi et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources
- Estimer les facteurs de risque et de protection, ainsi que les trajectoires conduisant à la pauvreté (sous ses différentes formes)
- Evaluer les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion dans la « lutte contre la pauvreté » (notamment dans l'aide sociale)
- Accompagner une personne ou un ménage en situation de précarité dans la gestion de son budget
- Identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances et compétences nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et d'accompagnement des personnes et des ménages, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, prestations complémentaires, politiques d'insertion et d'activation.

Dans ce même contexte général, une attention particulière est aussi mise sur les enjeux de l'intervention sociale dans le milieu de la santé (système de santé, inégalités d'accès aux prestations selon les conditions socio-économiques des personnes et des ménages, etc.).

Le module est complété par des réflexions et des ateliers pratiques consacrés au rapport à l'argent et à l'accompagnement des personnes et des ménages en situation de précarité ou de pauvreté dans l'établissement d'un budget.

Dans l'ensemble des enseignements, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Examen écrit sur table, individuel, portant sur une partie de la matière enseignée tout au long du module (pour plus de précisions, cf. le document Modalités d'évaluation sur Moodle).

Date : **lundi 19 juin 2023 de 13h00 à 16h30.**

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit : examen écrit sur table le **lundi 28 août 2023** de 13h00 à 16h30.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Bibliographie :

Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Antipodes.
Quand l'aide sociale évoluera (2019). Caritas, Almanach social 2020.
Coste, T., Henchoz, C. & Plomb, F. (2021). *Endettement et surendettement en Suisse : regards croisés*. L'Harmattan.
Gafner, M. (2020). *Autorisations de séjour en Suisse*. CSP Vaud.

Titre des recherches :

Bühlmann, F., Tilmann, R., Kühr, J., Thiévent R. (octobre 2020). *Trajectoires de pauvreté dans le canton de Vaud : une analyse du Panel suisse de ménages Vaud*. hetsl.ch. https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/rad/laress/Rapports/81517_RapportFinal-web.pdf
Tilmann, R., Kuhn, U., Kühr, J., Thiévent, R., Tabin, J-P. (mai 2021). *Effets de la pandémie de coronavirus et du semi-confinement sur les conditions de vie : une analyse de l'enquête « COVID-19 » du Panel suisse des ménages selon les catégories de revenu*. Contre-la-pauvrete.ch. https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Publikation_COVID__SHP_DEF.pdf

10 Enseignants

Arbel Anouk
Bersier Yannick
Brossy Joëlle
Burch Fabio
Clerc Karine
Concha Javier
Delay Christophe
Descloux Romain
Dupertuis Christine
Favre Elise
Gafner Magalie
Guerdat Ophélie
Haunreiter Katja
Kempter Kevin
Konan N'Dri Paul
Lalanne Laure
Morel Mariette Stevie
Pedrazzini Indiana
Pelizzari Alessandro
Perrinjaquet Sophie Coline
Russi Umberto
Sayed Inès
Tiberghien Julie
Vesin Kevin
Zürcher Karin

Nom du responsable de module *

RUSSE Umberto

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Modèles et méthodes d'intervention AS** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.AS2.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langue(s)**
 français

6 ECTS

Volées :
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22
Lundi et/ou Mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Utiliser les outils d'intervention propres au service social, sur le plan relationnel et administratif
- Communiquer de manière appropriée, par oral et par écrit, en fonction des contextes d'intervention
- Se référer et se conformer au cadre juridique et institutionnel
- Adopter une posture réflexive lors de l'examen des situations et la mobilisation des ressources méthodologiques
- Adopter une posture professionnelle valorisant les compétences de la personne, encourageant son auto-détermination et favorisant le développement de son pouvoir d'agir
- Proposer des pistes d'intervention et les justifier, en tissant des liens avec des modèles et des méthodes théoriques

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le travail social avec les individus, les groupes et les communautés nécessite la maîtrise de nombreuses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être).

Les tâches effectuées dans les services sociaux relèvent de l'aide à la personne, mais aussi de la gestion administrative.

Or, les approches contemporaines prônent des relations d'aide dans lesquelles le ou la bénéficiaire est également expert·e de sa propre situation.

La prise en compte de ses besoins, ressources et limites évolue, selon les contextes, entre aide en adhésion et aide sous contrainte.

De fait, les problématiques sociales auxquelles les professionnel·le·s de terrain sont confronté·e·s sont multiples et complexes. Elles requièrent la capacité d'adopter une posture réflexive, d'analyser les situations à la fois de manière précise et globale, en tissant des liens avec des concepts et des modèles théoriques. Elles impliquent souvent de collaborer de manière pluridisciplinaire.

Par ailleurs, dans des contextes institutionnels exigeants, les professionnel·le·s se doivent d'être rigoureux et rigoureuses, capables de se conformer au cadre juridique et institutionnel qui prévaut. Ils et elles sont amené·e·s à rendre compte de leur activité, expliquer leurs interventions et justifier leurs décisions, en s'appuyant sur des observations objectives et sur des connaissances scientifiques.

En conséquence, le module portera sur la relation d'aide, l'évaluation et l'intervention en service social, sous l'angle de l'individu et de la famille principalement. Nous évoquerons notamment le champ de la protection de l'enfant. Une attention particulière sera portée à la systémique, approche prédominante dans ce domaine. Une vignette clinique transversale servira de support au fil du module.

Les enjeux liés aux moyens de communication seront abordés, à la fois sous l'angle de l'écrit (tenue d'un dossier administratif) et sous l'angle de l'oral (techniques d'entretien).

Modalités pédagogiques :

Dans une logique de continuité du parcours de formation des étudiant·e·s, le module s'appuiera sur les compétences acquises en formation pratique 1, ainsi que lors des cours fondamentaux (F3, F5, F6 et F7 en particulier).

Les concepts théoriques seront abordés essentiellement en amont des cours, par des lectures obligatoires (modèle de la classe inversée). Les cours seront consacrés principalement à la discussion et à l'analyse des notions. Ils permettront d'en vérifier la compréhension et d'en affiner la maîtrise, par des échanges interactifs et des exercices.

Des ateliers permettront de pratiquer les techniques d'entretien.

Des professionnel·le·s du terrain viendront présenter les outils et les méthodes d'intervention spécifiques à leurs domaines.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module se subdivise en deux parties :

Une évaluation formative, sous forme de travail écrit (semaine 22). Le **mardi 30 mai 2023**, les étudiant·e·s déposeront un dossier individuel comprenant diverses pièces typiques d'un dossier social.

Une évaluation sommative, sous forme d'examen oral (semaine 26). Le **lundi 26 juin 2023 ou le mardi 27 juin 2023**, les étudiant·e·s passeront un examen oral, avec des questions traitées en binôme et des questions individuelles, portant sur une analyse de situation (vignette clinique) et sur leurs dossiers respectifs.

Les modalités précises seront annoncées le premier jour du module. Elles seront également déposées sur la plateforme Moodle.

Une participation régulière et active des étudiant·e·s est attendue.

En cas d'absences répétées (total supérieur à 40%), sans justification certifiée, un travail complémentaire sera demandé.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même

année académique, soit : un examen oral individuel aura lieu le **lundi 4 septembre 2023** (semaine 36).

2) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques****9 Bibliographie**

Une liste sera remise à l'ouverture du module (semaine 8). Elle sera complétée au cours du module.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Baettig Sébastien
Bersier Yannick
Bertocchi Silvie
Brossy Joëlle
de Meyer Patricia
Favez Michel
Ganière Mélanie
Gremion Vincent Anne-Claire
Krafft Matthieu
Masciulli Vincent
Palkovic Viktor
Rosselet Justine
Sans enseignant
Steiner Walter
Vacataire7
Vacataire8

Nom du responsable de module *

BROSSY Joëlle

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Professionnalité ASC 2022-2023

<p>Code T.TS.S0359.ASC1.F.22</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**

9 ECTS

Volées :
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22
Lundi et/ou Mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Découvrir et identifier les nombreux champs professionnels de l'animation socioculturelle;
- Colliger les fonctions, les rôles et les savoirs des professionnel-le-s;
- Se situer par rapport aux valeurs, aux fonctions et aux fondements (histoire) de la profession;
- Commenter les méthodes d'intervention;
- Apprécier les enjeux du métier;
- Critiquer le sens de l'action;
- Analyser une situation se référant aux cadres légaux et conventionnels.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module permet d'aborder ce qui définit l'animation socioculturelle romande : ses fondements historiques, ses concepts théoriques, ses définitions, ses fonctions, ses domaines ou champs d'activités et ses enjeux actuels et futurs.

L'identité professionnelle est développée au travers des compétences-clés des animateur-trice-s socioculturel-le-s, des valeurs spécifiques au métier ainsi que des postures professionnelles inhérentes aux méthodes de travail (accueil libre, par exemple).

Les formes d'enseignement sont une combinaison de cours magistraux, de travaux collaboratifs sous forme d'ateliers ou de séminaires, ainsi que de visites ou d'entretiens sur les terrains.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

La participation aux cours est exigée.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

- Examen écrit individuel de droit du travail le **lundi 3 avril 2023** ;
- Travail écrit individuel à rendre pour le **mardi 6 juin 2023 à 17h** ;
- Présentation orale de groupe (restitution de l'exploration) le **lundi 19 juin 2023**.

C'est l'addition des points obtenus dans les trois parties de l'examen qui déterminera la note.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : examen oral individuel le **lundi 28 août 2023** (S35).
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

9 Bibliographie

Della Croce, C., Libois, J., Mawad, R. (2011). *Animation socioculturelle, pratiques multiples pour un métier complexe*. L'Harmattan
Gillet, J.-C. (1995). *Animation et animateurs. Le sens de l'action*. L'Harmattan
Latifi, Q. (2021). L'accueil libre, une école de la démocratie. *REISO, Revue d'information sociale*, mis en ligne le 3 mai 2021, <https://www.reiso.org/document/7361>
Libois, J., Heimgartner, P. (2008). *L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue*. (s.n.)
Moser, H., Muller, E., Wettstein, H., Willener, A. (2004). *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Éditions IES
Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Haute école de travail social et de la santé- EESP

10 Enseignants

Bertho Béatrice
Comte Isabelle
De Luca Dario
della Croce Claudia
Eggimann Véronique
Haunreiter Katja
Hugli Alexandre
Jetzer Anne
Leuba Marie
Michaud Michèle
Neuenschwander Mathieu
Rochat Karlen Gaëlle Alexandrine
Sans enseignant
Vacataire2
Vacataire3
Vuichard Rémi

Nom du responsable de module *

EGGIMANN Véronique

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention ASC** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.ASC2.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO		

2 **Organisation****Crédits ECTS *** **Langue(s)**
 français**6 ECTS**Volées :
PT 2021, EE 2020, TP 2020Semaines 8 à 22
Lundi et/ou Mardi3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *****Compétences :**

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Reconnaître les principes et les enjeux de la méthodologie de projet en animation socioculturelle (notamment le travail avec des bénévoles, le travail en équipe, les conditions de la participation, la gestion financière).
- Rédiger un projet d'animation socioculturelle en incluant les techniques et principes de la méthodologie de projet.
- Identifier les principes d'une stratégie de communication et élaborer un plan de communication.

5 **Contenu et formes d'enseignement *****Contenu :**

Organisé autour de la méthodologie de projet en animation socioculturelle, le module traite des thèmes suivants :

- Élaboration de projets participatifs,
- Bénévolat, militantisme, volontariat,
- Travail en équipe,
- Recherche de fonds
- Autonomie et autodétermination,
- Stratégie de communication et plan de communication

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), activités réflexives et pratiques (analyse de projets, débats, exercices pratiques), deux rencontres avec des professionnel-le-s de l'animation socioculturelle et une immersion dans une institution partenaire.

La présence des étudiant-e-s à l'ensemble des enseignements est requise.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Travail écrit : une partie est rédigée en groupe et une partie rédigée individuellement, à remettre pour le **mercredi 26 avril 2023 (semaine 17)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

1. Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen oral individuel le **mardi 5 septembre 2023 (semaine 36)**
2. Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Durant la semaine 19 (du 8 au 12 mai 2023), les étudiant-e-s PT suivront les cours aussi le mercredi (soit 5 jours de cours). Les étudiant-e-s EE et TP suivront les cours également le mercredi et le vendredi (4 jours de cours).

9 Bibliographie

Pour chaque thématique abordée, les textes et supports de cours seront disponibles sur la page Moodle du module.

10 Enseignants

Leuba Marie

Nom du responsable de module *

LEUBA Marie

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Professionnalité ES 2022-2023

<p>Code T.TS.SO359.ES1.F.22</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langues(s)**

9 ECTS

Volées :
PT 2021, EE 2020, TP 2020

Semaines 8 à 22
Lundi et/ou Mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'auto-détermination des individus, groupes et collectivités.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables d'analyser des situations éducatives et argumenter leurs postures professionnelles en :

- Éluclidant leur positionnement vis-à-vis des tensions inhérentes aux finalités et aux modalités de l'action éducative.
- Identifiant ce que cette posture doit au contexte (macro, meso et micro).
- Identifiant les savoirs et théories sur lesquels repose la posture.
- Identifiant l'influence des expériences (professionnelles, voire personnelles) sur cette posture.
- Identifiant les convictions qui sous-tendent cette posture et les valeurs qui la fondent.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module aborde la posture professionnelle en éducation sociale de manière transversale, en s'intéressant aux différents champs, publics et enjeux en éducation sociale. Il est construit autour de quatre grandes thématiques : les troubles neurodéveloppementaux, les addictions, la santé mentale et les comportements dévifs ; et traverse les différents âges de la vie, de la petite enfance à la vieillesse. Plusieurs valeurs seront également abordées : l'autodétermination, le pouvoir d'agir, la participation sociale et l'inclusion. Des éléments de droit appliqué en termes de responsabilités seront également travaillés.

En complémentarité au module, deux demi-journées en ateliers, au sein des groupes de référence, accompagnent la poursuite de l'élaboration du portfolio.

Formes d'enseignement :

Le module est conçu sur un dispositif de blended learning (dispositif hybride de formation), alternant cours en présentiel, cours à distance synchrones et asynchrones et outils issus du e-learning : activités sur Moodle, capsules vidéos, Miro, Teams.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation prend la forme d'activités à effectuer sur la plateforme Moodle du module tout au long du semestre et d'un examen écrit également sur Moodle:

- Activités d'intégration des contenus.
- Analyse d'une situation éducative vécue sur le terrain professionnel (par exemple en formation pratique) en mobilisant les cinq axes présentés dans les objectifs : posture éducative par rapport aux tensions inhérentes aux finalités et aux modalités ; influence du contexte ; savoirs et théories de référence ; influence des expériences ; convictions et valeurs sous-jacentes.
- Conception d'un média (vidéo ou Podcast) au sujet d'une thématique du module en sous-groupes.
- Examen écrit individuel sur Moodle le **mardi 20 juin 2023 (semaine 25)**.

Des consignes détaillées seront fournies en début de module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit un examen écrit individuel, le **mardi 29 août 2023 (semaine 35)**.
- Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Un atelier facultatif de formation à la création de médias sera proposé en mars 2023.

9 Bibliographie

La bibliographie sera distribuée en cours de semestre.

10 Enseignants

Ben Salem Amelle
Bernasconi Kevin
Brischoux Jules
Cebe Yasmine
Charvoz Linda
Chatelain Sandra
Descoedres Clément
Dimitrova Nevena
Dind Juliane Sabine
Frund Robert
Gerace Zinniker Lidia
Guignard Michèle Laure
Jetzer Anne
Kana Christelle
Lafranchi Tommaso
Martin Murielle
Mercanton David
Montefusco Camille Charlotte
Montone Giulia
Perrelet Valentine
Roueche Matthieu
Salupo Sabrina
Schmidlin Irène
Schovanec Josef
Tharin Ann
Togni Pillonel Lisa
Weber Niels

Nom du responsable de module *

DIMITROVA Nevena et MARTIN Murielle

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Modèles et méthodes d'intervention ES** **2022-2023**

Code T.TS.SO359.ES2.F.22	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation****Crédits ECTS *** **Langue(s)**

6 ECTS

 françaisVolées :
PT2021, EE 2020 et TP 2020Semaines 8 à 22
Lundi et/ou mardi3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.

3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs :

Au terme du module, les étudiant-e-s seront capables de/d' :

- Construire des hypothèses de compréhension cohérentes avec les modèles enseignés et d'orienter leur action à partir de ces hypothèses.
- Analyser, se positionner et gérer des situations complexes en mobilisant de manière cohérente et pertinente les concepts et les outils vus durant les cours
- Organiser un projet d'intervention socioéducatif en tenant compte des enjeux contextuels et des ressources disponibles
- Assurer un suivi administratif et éducatif des bénéficiaires de l'action sociale.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le module aborde différentes facettes de l'intervention éducative (fondements, principes, méthodes et modalités), sous la forme d'apports théoriques, d'ateliers pratiques et de présentations.

Le module aborde les thématiques suivantes :

1. Présentation de la démarche d'analyse de situations et des outils d'intervention de quelques modèles en travail social (MDH-PPH, ACC, systémique, intervention psychodynamique en travail social). Application et expérimentation de ces modèles d'intervention.
2. Intervention en institution : fondements juridiques des mandats de placement en institutions, analyse des enjeux de droit en lien avec des situations cliniques

Formes d'enseignement :

Alternance de cours en auditoire et en sous-groupes, avec des parties théoriques et des temps d'ateliers. Travail autonome et en groupe des des étudiant-e-s durant les temps étudiant-e-s prévus.
Présence et participation active aux cours sont demandées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en trois parties :

1. Travail sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH en groupes de 3-4 étudiant-e-s aboutissant au rendu d'un projet écrit individuel au plus tard le **lundi 17 avril 2023 à 12h30** (semaine 16).
2. Questionnaire à choix multiples (QCM) sur Moodle sur les 2 premières approches vues le **lundi 8 mai 2023 (semaine 19)**.
3. Examen individuel sur table sans document le **lundi 19 juin 2023** (semaine 25) :
 - une partie portant sur le droit
 - une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, acc).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points. Le QCM est une évaluation obligatoire permettant de se présenter à l'examen sur table et d'obtenir maximum 10 points de bonus qui seront rajoutés au total des points obtenus lors des trois autres évaluations. Si l'étudiant-e obtient plus que les 100 points maximum de l'ensemble de l'examen, la notation finale ne pourra pas dépasser la note A.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention d'une note finale de F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit :

1. Travail individuel sur une vignette à l'aide du modèle MDH-PPH fournie le lundi 28 août 2023 et aboutissant au rendu d'un projet écrit au plus tard le **mardi 5 septembre 2023 à 17h00** (semaine 36). Les étudiante-s ayant obtenu au moins le 80% des points (soit 24 points absolus) lors du travail sur la vignette MDH-PPH lors de la première session n'ont pas besoin de répéter ce travail.
2. Examen individuel sans document le **lundi 28 août 2023** (semaine 35) :
 - une partie portant sur le droit
 - une partie portant sur l'une des trois approches (intervention psychodynamique en travail social, systémique, acc).

La note finale est composée comme suit : 30 points pour le projet écrit relatif à la vignette MDH-PPH + 10 points pour la partie de droit + 60 points pour la partie sur l'une des trois approches = 100 points. Les points engrangés (max. 10 points) lors du QCM sur les approches réalisé en mai seront rajoutés au total de points obtenus lors des trois autres évaluations. Si l'étudiant-e obtient plus que les 100 pts maximum de l'ensemble de l'examen, la notation finale ne pourra pas dépasser la note A.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique. Dans cette option, toutes les épreuves doivent être présentées conformément aux modalités d'évaluation et de validation de la fiche module 2023-2024.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

9 Bibliographie

Bibliographie :

Amiguet, O. & Julien, C. (2004). L'intervention systémique dans le travail social : repères épistémologiques, éthiques et méthodologiques. Genève : Ed. IES ; Lausanne : EESP.

Bouvet, C. (2014). Introduction aux thérapies comportementales et cognitives (TCC). Paris : Dunod.

Csupor, I., Aubry, R. & Mercolli, M. (2021). Le travail émotionnel à l'épreuve du travail social : les accompagnements de sortie du travail du sexe à Genève. Lien social et Politiques, 86, 173-190.

De Robertis, C. (2007). Méthodologie d'intervention en travail social. Paris : Bayard.

Lemay, M. (1993). J'ai mal à ma mère. Paris : Fleurus.

Titre des recherches :

De Meyer, P., Thiévent, R. (Dir.). Evaluation du projet pilote pour la mise en place d'un pôle d'appréciation à l'ORPM de l'Ouest. Avec la collaboration de Favez, M., Mercolli, M., Kühr, J., Pluies, J. Financé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ), Canton de Vaud (15.11.2020-15.11.2021).

SELODY : Sensory Loss in the Dyadic Context - L'ajustement au quotidien de couples dont l'un-e des deux partenaires présente une déficience visuel ou une surdité. Visioconférence.

"Ma santé: je m'informe et je choisis" : livres interactifs facilitant l'accès à la promotion de la santé et la prévention pour les personnes en situation de handicap - Fabrication d'un prototype.

10 Enseignants

Charvoz Linda
de Meyer Patricia
Girardet Khedidja
Guignard Michèle Laure
Krafft Matthieu
Mellina Joël
Mercolli Mauro
Nicolussi Anaïs
Pellico Volluz Marylène
Schmidlin Irène
Ugo Erwan
Veyre Aline

Nom du responsable de module *

CHARVOZ Linda

Descriptif validé le *

22 décembre 2022

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 2022-2023

<p>Code T.TS.SO359.FP2EE.F.22</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input checked="" type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	--	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 27 crédits ECTS - La partie formation "terrain" équivaut à 24 ECTS - La partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 crédits ECTS</p> <p>Volée EE 2020</p> <p>Semestres 5 à 8 Sem. 5 : Automne 2022 Sem. 6 : Printemps 2023 Sem. 7 : Automne 2023 Sem. 8 : Printemps 2024</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Participer à tous les cours PIFP1 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain"

A l'issue de cette partie du module l'étudiant sera capable de/d' :

- Déterminer et engager un questionnement éthique, si nécessaire avec la participation des publics et du réseau ; développer une analyse critique, en mobilisant des techniques et des outils ; rendre compte de son action.
- Exercer la profession en tenant compte de ses ressources, de ses limites et expérimenter comment il ou elle peut faire face à ces dernières.
- Engager et analyser ses relations professionnelles avec une posture qui promeut la mobilisation par les individus, groupes et communautés de leurs ressources propres
- Construire, mener et évaluer des projets d'interventions et des actions complexes en s'appuyant sur son expertise, celle des professionnel-le-s du réseau et celles des publics.
- Proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés en tenant compte des enjeux des contextes dans lesquels ils s'insèrent (que ces enjeux se situent au niveau local et/ou national et/ou international).
- Développer une communication stratégique et ciblée par une variété de canaux de communication à destination de publics diversifiés ou sein et à l'extérieur de l'institution ou service.
- Mobiliser les méthodes utiles à organiser et coordonner le travail en équipe et en réseau dans des pratiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- Analyser et d'articuler les divers déterminants de l'organisation afin d'exercer sa fonction et son rôle ; collaborer aux tâches de gestion, d'administration et de coordination institutionnelle en adéquation avec son statut.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Identifier le sens de l'action professionnel.
- Evaluer son action professionnelle.
- Développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Travailler et de développer une posture et une identité professionnelles.
- Se positionner dans son processus de formation.
- Conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

Contenu pour la partie "terrain"

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique soutenant la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain"

Suivi par un-e PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par un-e RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

Cette partie du module développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Forme d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

- Cours d'analyse de pratique. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail conformément au cadre prescriptif de l'analyse de la pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS.

La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 11 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social")

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2023)
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10 heures de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2

1. Présentations écrites et orales de situations pendant le cours d'analyse de pratique, selon les modalités annoncées en début de cours.
2. Avoir assumé la fonction d'animateur-animateur au moins une fois ainsi que celle de jury
3. Présence active et obligatoire.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 8ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 2 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit ou à plein temps durant le semestre de printemps 2025

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP2 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

16 juin 2022

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Crédits libres 2020-2021

<p>Code T.TS.SO359.CL.F.20</p> <p>Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
---	--	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 3 ECTS</p> <p>PT 2020, EE 2020 et TP 2020</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
---	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences :

Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.

Objectifs :

- Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation.
- Valoriser les engagements associatifs en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant-e.
- Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e-s professionnel-le-s du travail social.
- Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures :

- Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple EESPacelibre, REESPire, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETSL, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire.
- Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférence d'un des 4 réseaux de compétences de la HETSL.
- Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré.
- Autres activités académiques en lien avec le travail social et/ou les contenus des modules (valorisation de travaux, lectures complémentaires etc.).

Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de la (ou des) d'activité(s) réalisée(s). Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de (ou des) activité(s) projetée(s) : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. La (ou les) activité(s) seront ensuite réalisée(s) et validée(s) selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant-e-s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

- Les étudiant-e-s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au semestre 5, **soit le 6 décembre 2022**.
- Pour les étudiant-e-s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 5 décembre 2023**.
- Pour les étudiant-e-s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 3 décembre 2024**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant-e doit restituer un travail écrit individuel complémentaire selon les indications de l'enseignant-e responsable du suivi au plus tard pour le dernier jour du semestre en cours.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERGER Jean-Claude

Descriptif validé le *

17 juin 2020
modifié le 15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André